

*Initiatives ministérielles*

la construction d'un raccordement permanent avec l'Île-du-Prince-Édouard.

Aujourd'hui le 15 juin, je serai le dernier député à prendre la parole en troisième lecture du même projet de loi. Je suis très heureux de la tournure du débat, car à un moment donné j'ai cru que le projet de loi ne serait jamais présenté à la Chambre des communes. Il a été lu pour la deuxième fois le 8 février et aujourd'hui le 15 juin, en toute fin de législature, il revient à la Chambre pour la lecture finale.

Je voudrais, en ces derniers jours, féliciter les députés francophones et anglophones de mon parti, de toutes les provinces atlantiques, de Terre-Neuve et du Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, qui représentent des circonscriptions de diverses régions de ce vaste pays.

Ils ont consacré beaucoup de temps non seulement à parler à la Chambre du projet de raccordement entre l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick, mais aussi à effectuer des recherches poussées. Il était évident, en les écoutant prononcer leurs discours, qu'ils ne prenaient pas la chose à la légère. Ils ont vraiment travaillé d'arrache-pied pour composer leurs allocutions et exprimer le point de vue de leurs électeurs au sujet de ce projet. Je les en remercie.

Je tiens également à remercier le député de Sault Ste. Marie qui a mené le débat au nom du Nouveau Parti démocratique. Il a tenu des propos exemplaires non seulement à la Chambre mais aussi en comité. Le député a été objectif dans ses observations. Il s'acquitte de son mandat en tant que membre de l'opposition.

De toute évidence, son parti a jugé que ce projet de loi n'était pas une bonne mesure. Toutefois, cela n'empêche pas le député d'exercer son droit de parole à la Chambre et de critiquer ce projet de loi, ou d'essayer de l'améliorer en comité et à l'étape de la troisième lecture, comme son parti s'est efforcé de le faire. Certains membres de son parti sont allés un peu loin dans leurs observations, ce qui a entraîné des réactions comme c'est souvent le cas ici. Les débats qui se tiennent à la Chambre sont en général houleux.

Le député a dit qu'il n'était jamais allé à l'Île-du-Prince-Édouard. Je l'invite à venir visiter notre belle province.

• (1630)

Le député représente une circonscription où l'on trouve un lien fixe entre les deux parties de Sault Ste. Marie. Il a mentionné que lorsqu'il était jeune il prenait le traversier, et que c'est peut-être pour cela qu'il s'oppose si vivement à ce que l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick perdent leur service de traversiers.

Je veux poser une question au député. Où sont les traversiers aujourd'hui? Pourquoi ne sont-ils plus en service? Si ces traversiers ne sont plus là c'est parce qu'ils n'assuraient pas adéquatement le transport des personnes et des marchandises entre la région de l'Ontario d'où vient le député et les États-Unis, de l'autre côté de la frontière. Les traversiers ont été retirés parce qu'ils n'y avait plus de raison de les maintenir en service.

Nous nous trouvons devant la même situation aujourd'hui. Il serait insensé, du point de vue économique, de maintenir ce service. Comme l'Angleterre a été à même de le constater en Europe, il n'y a plus aucune raison, dans le contexte actuel, de s'isoler du reste du monde ou du reste du pays. Nous avons des liens et des ponts qui relient le Canada et les États-Unis; pourtant, il s'en trouve pour dire que la création d'un lien entre des provinces de notre pays n'est pas une bonne chose.

J'invite le député à réfléchir à tout cela et à venir nous rendre visite. Nous dégusterons du bon homard et peut-être prendrons-nous le traversier et irons-nous à la pêche à la morue, s'il en reste.

Je veux aussi féliciter le ministre des Travaux publics, qui a beaucoup travaillé à ce projet. Il a toujours été un bon représentant de la région de l'Atlantique. Étant donné que nous ne sommes pas représentés au sein du gouvernement, nous, de l'Île-du-Prince-Édouard, avons beaucoup compté sur le député de Central Nova au fil des années, notamment lors de la fermeture de la Base des Forces canadiennes. Il a donc bien agi envers l'Île-du-Prince-Édouard, envers sa province et envers les Maritimes.

Lundi de la semaine dernière, le ministre a dû se rendre à l'Île-du-Prince-Édouard pour ouvrir l'impasse entre certains de nos fonctionnaires et des bureaucrates qui demandaient essentiellement à la province d'acquitter un prix très élevé pour que le gouvernement aille de l'avant avec ce projet.

Le ministre a alors usé de son privilège de député, de ministre et de décideur. Cela prouve que les politiciens et les ministres peuvent encore prendre des décisions. Le ministre est allé dans notre province et, en quelques